

**SCAËR**  
**DIMANCHE 14 SEPTEMBRE**  
**TROC VELO ET TROC ET PUCES**  
**DU VELO SPORT SCAEROIS**  
HALLE DES SPORT RUE PARK CHOAT SCAER  
De 9H à 16H

Renseignements et réservations mail : trocvss@gmail.com  
Bulletin à renvoyer à Mme BUREL Stéphanie 2 RUNABAT 29140 TOURC'H

NOM.....PRENOM.....  
Adresse .....  
TEL.....Professionnel OUI.....NON.....  
Pièce d'identité.....N° du registre de commerce : .....

Tarifs : 5 euros le mètre et 1 euro avec portant (non fourni) dans la limite des places disponibles  
Nbre d'emplacements ..... Prix total.....

Chèque à l'ordre de Vélo Sport Scaërois  
Entrée public : 1,50 euro pour les adultes (gratuit – 12ANS)      Petite restauration sur place  
**L'organisateur se réserve le droit d'attribuer les places des exposants au fur et à mesure des inscriptions.**

**Règlement du Troc et puces :**

Cette manifestation s'adresse à tous : particuliers, associations, etc...

Arrivée et emballage : 1 SEULE ENTREE se situe sur la rue parkou choat, derrière la halle des sports. L'accueil se fera par les 2 portes accès derrière la salle. Les voitures exposants devront se garer derrière la salle. Les véhicules pourront rester sur ce parking tout le long de la manifestation.

Les exposants doivent laisser leur emplacement propre à leur départ. Ils s'engagent à être prêts à recevoir le public dès 9h et ne pas remballer avant 16h.

Registre : Ces informations seront inscrites dans un registre tenu à disposition des services de contrôle pendant toute la durée de la manifestation et déposé en préfecture.

L'autorisation d'exposer sera obtenue lorsque le bulletin d'inscription complété avec le paiement sera enregistré par l'association.

Responsabilité : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, casses ou autres détériorations.

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public, d'interdire la vente d'objets dangereux, la vente d'animaux, nourriture, DVD/CD Et jeux gravés (copies), produits inflammables...

Assurance : Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel. Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisation. Ils doivent donc, de ce fait, être couverts par leur propre assurance.

Annulation : L'entité organisatrice reste la seule instance compétente pour annuler la manifestation en cas d'intempéries. Elle pourra alors décider librement du report ou de l'annulation de la manifestation. En cas d'annulation par l'organisateur, un remboursement sera effectué.

En cas de non présentation, le chèque de réservation sera encaissé.

Je soussigné.....déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserves.

Date.....Signature

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

**Vente au déballage organisée par Le Vélo Sport Scaërois 2 place de la libération 29390 SCAER**

**À SCAER , le 14/09/2025**

**Attestation sur l'honneur**

**Je soussigné(e) ..... né(e) le ..... à ..... et domicilié(e)..... , participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :**

- **n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,**
- **ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à ..... le .....**

**Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.**

**Fait à ..... , le .....**

**[Signature]**

**SCAËR**  
**DIMANCHE 14 SEPTEMBRE**  
**TROC VELO ET TROC ET PUCES**  
**DU VELO SPORT SCAEROIS**  
HALLE DES SPORT RUE PARK CHOAT SCAER  
De 9H à 16H

Renseignements et réservations mail : trocvss@gmail.com  
Bulletin à renvoyer à Mme BUREL Stéphanie 2 RUNABAT 29140 TOURC'H

NOM.....PRENOM.....  
Adresse .....  
TEL.....Professionnel OUI.....NON.....  
Pièce d'identité.....N° du registre de commerce : .....

Tarifs : 5 euros le mètre et 1 euro avec portant (non fourni) dans la limite des places disponibles  
Nombre d'emplacements ..... Prix total.....

Chèque à l'ordre de Vélo Sport Scaërois  
Entrée public : 1,50 euro pour les adultes (gratuit – 12ANS)      Petite restauration sur place  
**L'organisateur se réserve le droit d'attribuer les places des exposants au fur et à mesure des inscriptions.**

**Règlement du Troc et puces :**

Cette manifestation s'adresse à tous : particuliers, associations, etc...

Arrivée et emballage : 1 SEULE ENTREE se situe sur la rue parkou choat, derrière la halle des sports. L'accueil se fera par les 2 portes accès derrière la salle. Les voitures exposants devront se garer derrière la salle. Les véhicules pourront rester sur ce parking tout le long de la manifestation.

Les exposants doivent laisser leur emplacement propre à leur départ. Ils s'engagent à être prêts à recevoir le public dès 9h et ne pas remballer avant 16h.

Registre : Ces informations seront inscrites dans un registre tenu à disposition des services de contrôle pendant toute la durée de la manifestation et déposé en préfecture.

L'autorisation d'exposer sera obtenue lorsque le bulletin d'inscription complété avec le paiement sera enregistré par l'association.

Responsabilité : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, casses ou autres détériorations.

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public, d'interdire la vente d'objets dangereux, la vente d'animaux, nourriture, DVD/CD Et jeux gravés (copies), produits inflammables...

Assurance : Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel. Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisation. Ils doivent donc, de ce fait, être couverts par leur propre assurance.

Annulation : L'entité organisatrice reste la seule instance compétente pour annuler la manifestation en cas d'intempéries. Elle pourra alors décider librement du report ou de l'annulation de la manifestation. En cas d'annulation par l'organisateur, un remboursement sera effectué.

En cas de non présentation, le chèque de réservation sera encaissé.

Je soussigné.....déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserves.

Date.....Signature

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Vente au déballage organisée par Le Vélo Sport Scaërois 2 place de la libération 29390 SCAER

**À SCAER , le 14/09/2025**

**Attestation sur l'honneur**

**Je soussigné(e) ..... né(e) le ..... à ..... et domicilié(e)..... , participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :**

- **n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,**
- **ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à ..... le .....**

**Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.**

**Fait à ..... , le .....**

**[Signature]**

